

Conseil Municipal du Mercredi 30 Mars 2016 à 18 H 00

Présents : Mesdames SEVESTRE, SAMSON, GRANDJEAN, ALLAIRE, BRUN, CUMANT, BLANCHARD, SABLERY,

Messieurs NEUVILLE, LE BARON, SOLVE, CORBIN, DUBOURGUAIS.

Pouvoir : Monsieur QUEMENER,

Excusé : Monsieur DUTEL.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET COMPTE DE GESTION 2015

Madame le Maire dépose sur le bureau son Compte Administratif 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015 présentant un excédent de clôture de 718 071,51 € et approuve également le compte de gestion 2015 à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2016

Madame le Maire dépose sur le bureau son projet de Budget Primitif 2016 et le soumet au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Budget Primitif 2016 qui est arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement = 1 425 810 €

Section d'Investissement = 487 870 €

INVESTISSEMENTS RETENUS POUR 2016

AMO ETUDE GARAGE HERMIL 12 000 €

COLOMBARIUM 4 500 €

TABLEAUX EGLISE. EGLISE ST AUBIN 3 910 €

VITRAUX EGLISE ST PAIR 2 750 €

ORDINATEURS + LOGICIEL 5 000 €

SALLE JEUNES COTEAU 43 000 €

FOUR A PAIN 13 000 €

FENETRES MAIRIE	57 151 €
MARQUAGE SOL VILLAGE	14 100 €
TERRAIN MULTI SPOTRS	148 870 €
PARKING EUROPE	31 100 €
EXTENSION RESEAU EAU RUE SERGENTERIE	4 017 €
RADAR PEDAGOGIQUE	5 500 €
PORTES GRANGE AUX DIMES	25 000 €
REPARATION TOITURE GRANGE AUX DIMES	16 000 €
TERRAINS NUS	4 350 €
ANTEPEDIUM GRANDOUET	2 325 €
ATELIERS COMMUNAUX	46 788 €

VOTE DE TAUX DES 4 TAXES 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les taux des 4 taxes pour l'année 2016, sans augmentation cette année à l'unanimité.

Pour rappel :

- Taxe Habitation	11,10 %	pour un montant de	124 320 €
- Taxe Foncier Bâti	16,82 %	pour un montant de	134 274 €
- Taxe Foncier non Bâti	26,52 %	pour un montant de	51 422 €
- CFE	11,97 %	pour un montant de	13 969 €

POUR UN TOTAL ATTENDU DE 323 985 €

REMPLACEMENT MOMENTANE DE NATHALIE LERICHE

Madame le Maire informe que pour le bon fonctionnement du service, il y a lieu de recruter un agent non titulaire pour assurer le remplacement momentané de Madame Nathalie LERICHE, Adjoint Technique Territorial 2ème Classe, absente pour congés annuels la période du 4 avril au 15 avril 2016. Il est proposé d'engager Madame Stéphanie LERICHE pour cette période sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321 pour 17/35ème. Accord du Conseil Municipal.

MODIFICATION STATUTS SICTEC

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer pour adopter la modification des statuts du SICTEC. Le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la délibération du conseil syndical en date du 27 janvier 2015 adoptant les nouveaux statuts du syndicat.

EFFACEMENT COORDONNE DES RESEAUX-ETUDE PRELIMINAIRE RUE DE LA SERGENTERIE

Madame le Maire présente le dossier établi par le SDEC relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet. Le coût total de cette opération est estimé, sur la base de cette étude préliminaire à 43 697,86 € TTC. Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 55 % et 30 € par ml pour la résorption des fils nus, sur le réseau d'éclairage de 55 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 40 % sur le réseau de télécommunication. Sur ces bases, la participation communale est estimée à 14 828,62 €. Accord du conseil municipal qui autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Baron demande quand sera faite la cloison du futur cabinet du Docteur Rivière au Pôle Médical, et demande également si nous avons obtenu l'accord de la famille Beunard concernant la location du bâtiment situé sur l'ancien chantier Lemercier, Avenue des Tilleuls. En attente de réponse.

Monsieur Corbin félicite les organisateurs pour l'animation dimanche dernier au marché à l'ancienne et demande si nous pourrions fleurir uniquement la mairie à l'occasion du festival des AOC.

Madame Samson informe que pour la gestion de la grange aux dîmes, une adresse mail a été créé par la mairie pour les réservations. Une première réunion aura lieu fin avril.